



Des femmes et des hommes
pour votre bien



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Honoraires maximums de transaction TTC à la charge du Vendeur*

Prix de vente	Habitation / Commercial	Terrain
Jusqu'à 100.000 €	7 % TTC avec un minimum forfaitaire de 8.000 €	10 % TTC avec un minimum forfaitaire de 10.000 €
De 100.001 € à 300.000 €	6 % TTC avec un minimum de 8.000 €	10 % TTC
Supérieur à 300.000 €	5 % TTC	10 % TTC

*Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf exceptions prévues au mandat de vente

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Agence du Vexin – Transactions Immobilières - SARL VEXIN IMMOBILIER – 9 bis Rue de Crosne à MAGNY EN VEXIN (95420)

SARL VEXIN IMMOBILIER au capital de 5 000 € - RC Pontoise 880 024 682 Carte professionnelle n° CPI 95012020000044487 délivrée par CCI Ile de France - n° de siret : 88002468200010

Garantie financière : ALLIANZ IARD : 1 Cours Michelet à PARIS la Défense Cedex

Honoraires au 01/04/2022

La délivrance d'une note est obligatoire.